**CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE**

***ENTRE LES SOUSSIGNES :***

**La Société** **….**

Société [Type de société], dont le Siège Social est situé […], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de … sous le n°….

Représentée par [à compléter] en sa qualité de Président,

Ci-après dénommée … ou « la Société »

d’une part,

***ET :***

**Madame/Monsieur [à compléter]**

Né le [à compléter] à [à compléter], de nationalité française,

Demeurant : [à compléter]

N° de Sécurité Sociale : [à compléter]

Ci-après dénommé «Madame/Monsieur [à compléter]» ou « le Salarié »

d’autre part,

Ci-après ensemble dénommées « les Parties »

**IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 – DUREE ET OBJET DU CONTRAT**

**Madame/Monsieur** [à compléter] est engagé en vue de [type de recours].

Cet engagement est fait pour une durée de deux (2) mois. Cet engagement pourra éventuellement être renouvelé pour une durée identique de deux (2) mois avec l’accord du Salarié, si la société le juge opportun. Dans ce cas, la société proposera à Madame/Monsieur [à compléter] un avenant pour fixer les conditions du renouvellement.

L’engagement de Madame/Monsieur [à compléter] débutera le … à … heures et se terminera le ….

**ARTICLE 2 – PERIODE D’ESSAI**

Le présent contrat ne deviendra ferme qu’à l’issue d’une période d’essai de …. Il est précisé que s’agissant d’une période de travail effectif, toute suspension qui l’affecterait (maladie, congés payés etc..) la prolongerait d’une durée égale.

Durant cette période d’essai, la société pourra mettre fin au contrat, sans indemnité d’aucune sorte, tout en respectant un délai de prévenance de ...

**ARTICLE 3 – TITRE ET STATUT**

Madame/Monsieur [à compléter] est engagé au poste …, statut …, Niveau …, coefficient … de la Convention Collective Nationale du …

**ARTICLE 4  - FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS**

En sa qualité …, Madame/Monsieur [à compléter] devra notamment :

[Compléter le descriptif de poste]

**ARTICLE 5 – REMUNERATION**

En contrepartie de ses fonctions, Madame/Monsieur [à compléter] percevra une rémunération brute mensuelle fixe de … €.

**ARTICLE 6 - LIEU DE TRAVAIL**

Madame/Monsieur [à compléter] sera rattaché administrativement au siège social de la société situé actuellement … (code postal).

Par ailleurs, eu égard à la nature de ses fonctions, Madame/Monsieur [à compléter] accepte d’effectuer, si cela s’avère nécessaire, des déplacements réguliers dans le secteur géographique auquel il est affecté pour permettre une exécution satisfaisante des missions qui lui sont confiées.

**ARTICLE 7 – DUREE DU TRAVAIL**

Madame/Monsieur [à compléter] sera soumis à la durée légale du travail, à savoir … heures hebdomadaires.

Compte-tenu des spécificités du poste occupé, Madame/Monsieur [à compléter] pourra adapter ses horaires de travail aux nécessités de ses fonctions et notamment pour répondre aux besoins de la clientèle ou pour participer à des manifestations professionnelles ou à des réunions internes.

Il est précisé que la société pourra demander à Madame/Monsieur [à compléter] d’effectuer des heures supplémentaires en fonction des nécessités de l’entreprise, lesquelles lui seront réglées avec la majoration correspondante. En revanche, aucune heure supplémentaire ne devra être effectuée par le salarié, sauf accord préalable écrit de sa hiérarchie.

**ARTICLE 8 - CONGES PAYES**

Madame/Monsieur [à compléter] a droit aux congés payés prévus par la législation en vigueur, la Société se réservant le droit de répartir ces congés en deux périodes dans le cadre des dispositions légales.

**ARTICLE 9 – ABSENCE ET INDISPONIBILITE**

En cas d’absence pour maladie ou accident, Madame/Monsieur [à compléter] doit immédiatement en aviser la société …, et en justifier par la production d’un certificat médical dans les 48 heures.

**ARTICLE 10 - FRAIS PROFESSIONNELS**

Madame/Monsieur [à compléter] sera remboursé des frais qu’il sera amené à engager dans l’exercice de ses fonctions professionnelles. Ses frais lui sont remboursés sur justificatifs, dans la limite des instructions qui lui seront données.

**ARTICLE 11 - AVANTAGES SOCIAUX**

Madame/Monsieur [à compléter] bénéficie des avantages sociaux en cas de maladie ou d’accident et des régimes de retraite complémentaire et de prévoyance réservés au personnel de sa catégorie.

**ARTICLE 12 - EXCLUSIVITE PROFESSIONNELLE**

Madame/Monsieur [à compléter] s’engage à mettre toutes ses capacités à la disposition de la société …. Il s’interdit, en outre, du fait de la particularité de son activité qui le conduira régulièrement à représenter l’entreprise auprès des tiers, d’exercer une autre activité professionnelle, au-delà de la durée légale du temps de travail, industrielle ou commerciale sans l’autorisation préalable et écrite de la Société.

Plus particulièrement, aussi longtemps qu'il sera au service de la société …, il ne devra s'intéresser directement ou indirectement à aucune autre société ou entité dont l’activité serait similaire à celle de la Société, ni accepter une fonction quelconque (y compris en qualité de Mandataire Social) ni un emploi, ni un poste que ce soit ou non en qualité de salarié d’une de ces sociétés, sans l'accord écrit préalable de la société ….

**ARTICLE 13 - SECRET PROFESSIONNEL – ENGAGEMENT DE LOYAUTE**

**13.1** Madame/Monsieur [à compléter] s’engage à conserver de la façon la plus stricte, la discrétion la plus absolue sur l’ensemble des renseignements qu’il pourra recueillir sur la Société et entités du Groupe à l’occasion de ses fonctions ou du fait de sa présence au sein de la société …. Il s’engage à la même attitude vis-à-vis des clients de la Société.

Cette obligation de discrétion demeurera même après la fin du présent contrat quelle qu’en soit la cause.

**13.2** En cas de cessation de ses fonctions pour quelque cause que ce soit, Madame/Monsieur [à compléter] devra restituer à la société … tous documents et matériels afférents à son activité professionnelle, qui se trouveraient en sa possession.

**ARTICLE 14 – VEHICULE DE FONCTION**

Madame/Monsieur [à compléter] bénéficiera d’un véhicule de fonction conformément dans les termes et conditions de la politique de la Société.

Tous les frais d’entretien, de fonctionnement, de réparation et d’assurance dudit véhicule seront à la charge de la société ….

Madame/Monsieur [à compléter] devra veiller au bon entretien de ce véhicule comme s’il s’agissait de son véhicule personnel.

En cas d’accident, Madame/Monsieur [à compléter] s’engage à en informer l’assureur dans les 48 heures au plus tard et dans les conditions prescrites. Le Salarié devra également en aviser la Société par lettre recommandée avec accusé de réception en spécifiant les circonstances dans lesquelles l’accident s’est produit.

Madame/Monsieur [à compléter] s’engage à régler les amendes fiscales découlant des procès-verbaux ou contraventions qui lui sont imputables de par l’utilisation et la conduite du véhicule ou par défaut de documents, sauf si ce dernier incombe à la Société elle-même.

Il est précisé que Madame/Monsieur [à compléter] est autorisé à utiliser ce véhicule pour son usage privé, l’avantage en nature correspondant sera déclaré à l’Administration fiscale.

Les Parties conviennent que le véhicule restera la propriété de la Société. Ainsi, la demande de restitution du véhicule lors de la rupture du contrat de travail, quelle qu’en soit la cause et quelque Partie qu’elle émane, ou à l’occasion d’une absence de plus de 3 mois (maladie, congés sans solde…) entraînera la restitution du véhicule.

**ARTICLE 15 – ENTRETIEN ET RESTITUTION DES BIENS DE LA SOCIETE**

Les biens de toute nature qui sont remis à Madame/Monsieur [à compléter] pour la bonne exécution de ses fonctions restent la propriété de la Société étant précisé qu’il incombe au Salarié de les maintenir en parfait état.

Madame/Monsieur [à compléter] devra restituer ces biens à la Société au terme de son contrat à durée déterminée, ainsi que les documents, tarifs, fichiers, programmes en sa possession.

**ARTICLE 16 - RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

Chacune des deux Parties se réserve mutuellement le droit de mettre fin au contrat immédiatement en cas de faute grave de l’autre partie (dans ce cas, sans indemnité) ou de force majeure.

**ARTICLE 17 – INDEMNITE DE PRECARITE D’EMPLOI**

A la cessation de ses fonctions dans la société …, Madame/Monsieur [à compléter] percevra une indemnité de précarité d’emploi aux conditions et au taux fixés par le Code du Travail.

**ARTICLE 18 - DIVERS**

Pour toutes questions non expressément prévues au présent contrat de travail, il est fait référence aux dispositions générales du Code du travail et aux dispositions de la Convention Collective Nationale de la papèterie, fournitures de bureau, de bureautique et informatique et de librairie.

Fait à …, en deux exemplaires originaux, le

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Pour …** **Madame/Monsieur [à compléter]**

**[à compléter]**